

**DWS Investment GmbH
60612 Francfort-sur-le-Main**

Aux porteurs de parts du fonds d'OPCVM

DWS German Equities Typ O (ISIN : DE0008474289)

Nous prévoyons de procéder à la modification suivante des Conditions spécifiques de placement avec l'autorisation de l'autorité allemande de surveillance financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, « BaFin ») pour le fonds commun de placement OPCVM susmentionné :

Suppression de la rémunération liée aux résultats

La Société était jusqu'à présent autorisée à recevoir une rémunération liée aux résultats pour la gestion du fonds commun de placement OPCVM. À l'avenir, il n'y aura pas de droit à une rémunération liée aux résultats pour la société.

En conséquence, le paragraphe 3 du § 31 ("Rémunérations et dépenses ») des conditions particulières d'investissement, qui régissait les conditions de la rémunération liée aux résultats, est supprimé.

La modification des conditions particulières d'investissement entre en vigueur le 28 août 2024.

Si les porteurs de parts ne sont pas d'accord avec la modification apportée aux Conditions spécifiques de placement, ils peuvent demander le remboursement sans frais de leurs parts auprès du fonds commun de placement OPCVM. Veuillez vous adresser à ce sujet à votre dépositaire.

Les conditions contractuelles en vigueur, le prospectus de vente ainsi que la fiche d'information de base peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société DWS Investment GmbH et consultés en ligne sur le site www.dws.de.

Francfort-sur-le-Main, août 2024

La direction